

LES NEWS DES EPIS



BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2021



CRAVANT

LE MOT DU MAIRE



L'année 2020 s'est terminée avec beaucoup d'incertitude sur la COVID19 et donc sur la santé de tous.

En effet, 2020 fût une année difficile avec les confinements retardant d'une part les élections municipales et d'autre part les projets qui avaient été envisagés.

La commune a vécu au ralenti pendant un peu plus de deux mois. Nous avons dû accueillir les enfants de l'école dans la salle des fêtes pour déjeuner en toute sécurité sanitaire en juin.

En septembre, nous nous sommes adaptés à chaque communiqué du gouvernement pour que les enfants reprennent l'école en toute sérénité et reprendre les repas à la cantine.

Nous restons vigilants en espérant que 2021 nous sortira de toutes ses problématiques.

J'espère que, vous, habitants de la commune ainsi que vos familles soyez en bonne santé.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous offrir nos vœux les meilleurs pour cette année nouvelle, promesse d'apaisement sanitaire et d'épanouissement personnel.

Bonne Année 2021

Prenez soin de vous.

Bien cordialement.

Votre Maire, Serge Villoteau.

Edition :
Ville de Cravant 48, rue Nationale - 45190 Cravant
Tél.02.38.44.52.89
Courriel : mairie.cravant@orange.fr
Site : www.cravant-loiret.fr
Directeur de publication : Serge Villoteau
Réalisation graphique : Nathalie Prevost
Impression : Corbet

-  **Le Mot du Maire**
-  **Informations générales**
-  **Au fil des travaux – Commissions**
-  **Zoom sur Cravant**
-  **Associations**
-  **Etat civil**

Infos pratiques

Collecte déchets volontaires

Routes de Cernay (à côté du stade de foot), vous pourrez déposer : verre, journaux-revues-magazines, et textile-linge-chaussures dans les conteneurs prévus à cet effet. Merci de respecter les consignes de tri et de laisser les lieux propres, comme vous les avez trouvés.

Tout dépôt sauvage conduira à un dépôt de plainte et à une amende.

Les objets encombrants ou autres sont à déposer à la déchetterie de Villorceau.

Déchèterie de Villorceau

Tél : 07 76 87 10 02 ou allez sur

<https://www.ccterresduvaldeloire.fr/>

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi :

10h00 à 12h00 14h00 à 17h00 (du 01/10 au 31/03)

9h00 à 12h00 14h00 à 18h00 (du 01/04 au 30/09)

Carte d'identité

Les cartes d'identité ne sont plus gérées par la Mairie.

Les Mairies habilitées au renouvellement ou à la création d'une carte d'identité sont pour notre commune : Beaugency, Meung-sur-Loire et Mer. Pour plus d'information rendez-vous sur :

www.interieur.gouv.fr ou www.diplomatie.gouv.fr

Certificat d'immatriculation (Carte Grise)

L'ensemble des démarches sont à réaliser sur internet :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'usage d'un ordinateur, le ministère de l'intérieur met à leur disposition des points d'accueil numérique. Ces points d'accueils sont accessibles dans toutes les préfectures et sous-préfectures :

www.demarches.interieur.gouv.fr

Des médiateurs placés sur ces points numériques pourront guider les usagers dans la réalisation de leurs démarches.

Les usagers pourront également, pour l'ensemble de leurs démarches administratives, se tourner vers les maisons de service au public disponibles sur l'ensemble du territoire, ou alors se renseigner directement à la mairie.

Recensement : les jeunes de 16 ans doivent venir en mairie pour se faire recenser.

Nouveaux arrivants : les nouveaux habitants doivent venir se présenter en mairie pour mettre à jour différents documents ayant trait à la commune.

Informations générales

Comprimés d'iode

Si vous n'avez pas retiré vos comprimés d'iode en pharmacie, il est encore temps. Munissez-vous de votre bon de retrait reçu en 2019 ou de votre carte d'identité ou une facture attestant de votre adresse. Il vous sera remis le nombre de boîtes correspondant au nombre de résidents de votre logement.

En Cas d'incidents ou d'accidents nucléaires, les comprimés seront à prendre seulement sur décision du préfet afin de prévenir une efficacité maximale au moment opportun.

Respectez la posologie en fonction de l'âge de la personne.

Lors d'une évacuation, n'oublions pas que nous sommes un intervenant majeur de notre sécurité et de celles de nos voisins, soyons présents pour ceux qui en ont besoin.

Ramassage ordures ménagères



Vous devez sortir votre poubelle noire (tout venant) le lundi soir pour un ramassage le mardi dans la journée (toutes les semaines) et votre poubelle jaune (bouteilles plastiques, canettes, cartonnette ...) le mercredi soir (**semaine paire à partir du 1er Mars 2021**) pour un ramassage le jeudi dans la journée.

A la suite du passage des éboueurs, vous devez rentrer impérativement votre poubelle afin qu'elle n'encombre pas le trottoir ou qu'elle ne se renverse par mauvais temps.

Nettoyage citoyen

La propreté et la beauté de notre village passe par un effort de tous.

Contribuez y en nettoyant le trottoir devant chez vous, en ramassant les déjections de votre chien lorsque vous le promenez.



Covid 19

Comme chaque année, les virus respiratoires traditionnels apportent leur lot de maladies classiques:

Rhume, maux de gorge, bronchite et ensuite arrive la grippe hivernale.

Mais cette année, en plus, nous devons faire face à un nouveau virus dit «COVID 19». Celui-ci se traduit par un rhum, mal de gorge, de la fièvre pendant quelques jours et une fatigue pendant deux à quatre semaines en général.

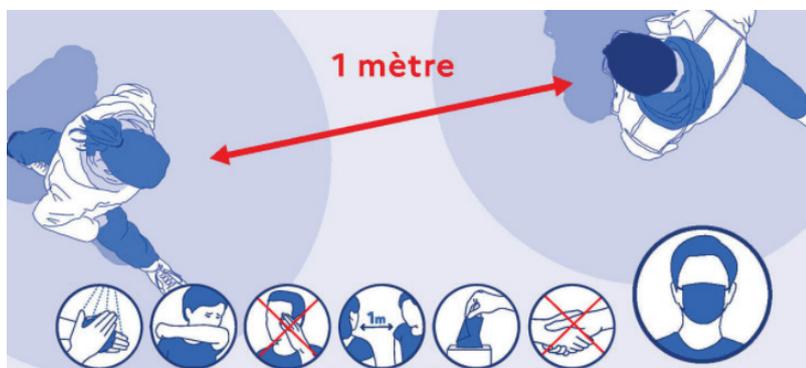
Si vous avez un doute au sujet des symptômes ou si vous avez été en contact avec une personne malade du Covid 19, prenez contact avec votre médecin.

Hélas, chez certaines personnes âgées (plus rarement chez les personnes jeunes) la maladie attaquera les poumons et pourra nécessiter un séjour à l'hôpital et quelques fois un passage en réanimation.

Si vous éprouvez des difficultés à respirer, appelez rapidement le 15 (Samu).

Préconisations « gestes barrières » :

- Respecter la distance d'au moins un mètre entre deux personnes,
- Ne pas embrasser, ni se serrer les mains,
- Eternuer ou tousser dans votre coude ou dans votre mouchoir en papier,
- Se moucher dans un mouchoir en papier et le jeter dans une poubelle,
- Se laver les mains régulièrement,
- Eviter de se toucher le visage (principalement nez, yeux, bouche),
- Porter un masque si vous êtes malade ou si la distance d'un mètre entre deux personnes ne peut être respectée ainsi que dans tous les lieux où cela est obligatoire.
- Aérer les pièces de votre maison 10 minutes trois fois par jour.



Votre équipe municipale est aussi présente à vos côtés pendant cette période difficile. Soyez prudents et prenez soin de vous.

Au fil des travaux

- Les travaux du city park, la structure pour les enfants, les tables de pique-nique, le boulodrome sont terminés. Les élèves de l'école primaire peuvent venir en toute sécurité faire du sport avec leur professeur. Nous sommes ravis que les jeunes puissent se rencontrer pour s'adonner à des parties de basket, foot ...

Les jeunes enfants s'amuse à descendre le tobogan, escalader le cordage pour entrer dans la maison pendant que les mamans bavardent tout en surveillant leurs bambins.

- Les rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite sont également terminées (arrière de la salle des fêtes, salle des loisirs, cantine) et en dernier l'accès à la mairie.



Les projets de la nouvelle équipe municipale :

- Restructuration du local pompier en vestiaire pour les employés communaux avec la création de douches, toilettes et espace repas.
- La réhabilitation de la salle des fêtes passera par :
 - l'isolation des murs notamment les côtés N-NO ,
 - le changement des portes et huisseries sans oublier la porte située à l'arrière de la scène, donnant sur l'extérieur.
 - Le plafond fera également l'objet d'une réfection. Ces travaux s'inscriront dans le cadre du plan Economie d'Energie.
 - La modification de la chaudière de la salle des fêtes (brûleurs) afin d'utiliser le gaz et de procéder à la même opération concernant la chaudière de l'école.
 - L'éclairage de la salle
 - Un espace « WC handicapé » sera mis en place afin de répondre à la réglementation.
 - La décoration (notamment le changement du rideau de la scène) et les peintures s'inscrivent bien entendu dans ce projet.
- Le fonctionnement de l'éclairage public sera revu.
- Cimetière : mise en étude du relevage des vieilles tombes.

Zoom sur la Chèvrerie de Rilly



Célia s'est installée à Rilly le 28 novembre 2018.

Ses 40 chèvres et 2 boucs sont arrivés en Mai 2019 et la première mise bas s'est déroulée en avril 2020.

La première vente au public le 9 mai a été un succès.

Mais avant tout cela, il a fallu monter le projet, attendre les financements des différents organismes (contrat de pays pour la fromagerie et la vente - dotation jeune agriculteur - PCAE : plan de compétitivité et adaptation des exploitations agricoles pour la construction du bâtiment), déposer le permis de construire et bâtir la chèvrerie, le laboratoire et enfin, commencer la production de fromages.

Célia exploite sur 17 hectares et produit l'alimentation de ses chèvres (4 ha de foin de luzerne - 10 ha de céréales et 3 ha de paturage).

Ses proches ont été une aide précieuse tout au long de ce parcours.



En mars 2020, Célia est invitée par le ministère de l'agriculture au Salon de l'Agriculture pour présenter son projet : une belle mise en lumière de notre éleveuse.



Ce qu'il faut savoir sur les chèvres :

- Une portée par an
- 5 mois de gestation
- Mise bas en mars avec en moyenne deux petits
- Arrêt de la traite 2 mois avant la mise bas donc pas de production de fromages
- Production de 2 litres de lait/jour/ chèvre
- 1 fromage = 1 litre de lait

Depuis, son installation, Célia propose ses fromages à :

- la boutique de la ferme : mercredi & samedi 16h à 19h
- au marché de Baccon le 1er samedi de chaque mois,
- au marché de Josnes le 2ème dimanche de chaque mois,

Elle approvisionne : -l'AMAP de Baule le vendredi,
- les casiers de «La Petite Beauce» à Ouzouer le Marché (ferme La Moissonnière),
- le restaurant «Le Clos des Vignes» de Baule,
- le magasin Terra'Vrac (vente en vrac de produits locaux) à Meung sur Loire
- le magasin le Jardin d'Ollivier à Beaugency.



Zoom sur la Mairie



Après 20 ans de service au secrétariat de la mairie de Cravant, Claudine HUBERT est partie en retraite vendredi 29 janvier 2021.

Monsieur le Maire lui a remis la médaille de la commune et la médaille du département, en la remerciant pour toutes les missions accomplies, sa rigueur et son dévouement à la commune et à ses administrés pendant toutes ces années. Des cadeaux et des fleurs lui ont été remis à cette occasion.

Nous lui souhaitons une bonne retraite.



La Vie Associative

Ecole de Musique Intercommunale de Cravant-Villorceau

Les inscriptions à l'école de musique se sont achevées en octobre 2020 avec 40 élèves inscrits à l'école de musique pour cette année 2020/2021.

C'est une nouvelle année qui s'ouvre, à la suite d'une situation très particulière en fin d'année scolaire dernière, et à l'heure où j'écris ce compte-rendu, nous sommes, à nouveau, en confinement, nous obligeant à mettre en place, comme du mois de mars à juin dernier, des cours en distanciel.

Mais le fonctionnement de l'école de musique, malgré les conditions sanitaires particulières, a repris comme les années précédentes :

Des cours de formation musicale sont proposés à partir du CP, des cours d'instruments (trompette, trombone, tuba, percussions, saxophone, clarinette, flûte traversière et en 2^{ème} instrument piano, violon et guitare) ainsi qu'un atelier d'éveil pour les 5/7 ans et un orchestre junior.

La chorale : Cette année, particulière, nous obligeant à mettre en place un protocole sanitaire stricte, nous avons choisi de ne pas ouvrir de chorale : les élèves devant chanter sans masques ce qui ne permet pas de respecter les gestes barrières.

L'orchestre junior accueille, cette année, une dizaine d'élèves ayant plus d'un an d'instrument.

Ces apprentis musiciens se réunissent tous les jeudis de 16h45 à 17h45 pour travailler ensemble des œuvres d'harmonie adaptées à leur niveau, qu'ils interpréteront à plusieurs occasions dans l'année si c'est possible (le concert de Noël est d'ores et déjà annulé, nous espérons nous réunir pour notre audition en mars 2021 avec remise des diplômes)

Le départ s'est donc fait dans la bonne humeur et la joie de travailler à nouveau en présentiel... même si cela a été de courte durée...

Concernant l'équipe pédagogique, elle est composée de 6 professeurs qui encadrent les différents cours :

Jade Teixeira à la batterie,

Tiphaine Lacrampe à la flûte traversière et au trombone

Stéphanie Georges à la clarinette,

Nicolas Lesourd au saxophone et à l'atelier d'éveil

Julien Cosson à la trompette,

Katia Duval à la formation musicale et direction

Ils travaillent ensemble pour conserver cette école active afin d'assurer la formation des musiciens et musiciennes qui représentent l'avenir de la société musicale.

Pour finir, tous les élèves et tous les professeurs se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année musicale, en espérant avoir le plaisir de partager à nouveau des moments avec vous, dans le public.

Pour tous renseignements :

Le site de la Société Musicale : <http://cravant-musique.e-monsite.com/>

Le courrier électronique de la musique : cravant.musique@free.fr

L'adresse postale : Ecole de Musique, rue de la lyre 45190 Cravant

Le téléphone : 06-69-94-27-79

Duval Katia.



Cette année, notre pays est touché par la pandémie de la COVID-19. Les mesures sanitaires nous ont contraint d'annuler les manifestations prévues. L'équipe des bénévoles a souhaité toutefois se mobiliser pour récolter des fonds en faveur du Téléthon, en proposant une vente de gâteaux et de fleurs à la chèvrerie de Rilly. Une vente de masques en tissu et de livres avait eu lieu un peu plus tôt dans l'année.

Grâce à votre mobilisation et à votre générosité, nous avons réussi à collecter un peu plus de 1 600 €.

Pour nous aider à préparer la prochaine édition, n'hésitez pas à rejoindre notre sympathique équipe de bénévoles... les enfants malades ont besoin de notre soutien pour les aider à continuer le combat contre la maladie et pour leur redonner le sourire.

Merci au club du 3^{ème} âge pour la vente des masques et des livres, aux parents d'élèves pour leur contribution au goûter des enfants, aux bénévoles ainsi qu'à la municipalité d'avoir permis le bon déroulement de cette 34^{ème} édition avec convivialité et succès malgré le contexte sanitaire.

Un grand merci à Célia et Thomas pour leur accueil durant ces quatre jours de vente.

Lionel BAUNÉ

Union des Propriétaires et Chasseurs de Cravant

La Société ne compte que 66 chasseurs Sociétaires et Actionnaires alors que nous étions une centaine il y a quelques années les anciens s'en vont et peu de jeunes reviennent.

Pour des raisons sanitaires la saison fut assez perturbée confinement et la grippe aviaire.

Cette année avec un printemps très ensoleillé la reproduction fut excellente pour tous les espèces gibier ou nuisible, nombreux dégâts de lapins et pigeons dans les récoltes. Une dizaine de renards ont été prélevés ainsi que quelques fouines, corbeaux et pies qui détruisent de nombreux nids de passereaux.

Dates à retenir :

6 mars 2021 : comptage gibier

4 juillet 2021 : réunion générale

Les cartes de Sociétaires et Actionnaires le samedi précédent l'ouverture de 14 heures à 17 heures salle de loisirs.

Les cartes d'invités tous les samedis de 14 heures à 15 heures.

Le Président
Alain FLEURY



Les amis de l'Orgue

L'Association des « Amis de l'Orgue de Cravant » a été créée en mars 2018 et comprend actuellement 29 membres, avec pour but la mise en valeur, par des actions culturelles, de notre orgue classé au Monuments Historiques en 2000.

C'est pourquoi, dans le cadre du 4ème Festival des Orgues en Pays Loire Beauce, le dimanche 11 octobre à 16 heures, nous avons pu accueillir deux musiciens de grand talent : l'organiste Gildas HARNOIS et la soprano Chloé JACOB. Les 110 personnes présentes à ce concert – dont le Sénateur Jean-Pierre SUEUR, qui nous avait fait l'honneur d'être parmi nous – ont ovationné à l'unanimité la prestation des 2 artistes.

Si nous avons eu la chance de pouvoir maintenir notre concert dans le contexte actuel, ça n'a pas été le cas malheureusement pour quatre sur huit des communes participant à ce Festival ! Les mesures sanitaires ne nous ont pas permis non plus de réaliser les projets que nous avions prévu de faire lors de notre Assemblée Générale du 6 mars 2020. En particulier la visite, pour les adhérents et sympathisants, de l'orgue historique de Pithiviers par son titulaire Damien COLCOMB qui nous l'avait gentiment proposé. Mais ce n'est que partie remise...

En espérant que l'année 2021 sera plus sereine et nous permettra de retrouver la liberté de notre vie culturelle, les membres de l'Association vous adressent tous leurs meilleurs vœux !

Si vous voulez nous rejoindre :

Tel. 06 82 40 93 81

Mail : lesamisdelorguedecravant@gmail.com



La Présidente,
Odile AMARY

Société Musicale de Cravant-Villorceau

Malgré ce contexte si particulier, les musiciennes et musiciens de la Société Musicale de Cravant-Villorceau tiennent plus que jamais à vous souhaiter une bonne année 2021.

Nous avons malheureusement effectué une seule manifestation lors de cette année 2020 (concert à SEMOY)... et très peu de répétitions.

Lors de la rentrée musicale de Septembre 2020, une jeune musicienne est venue rejoindre notre harmonie (Alexia DEBARROS à la flûte traversière) et nous lui souhaitons une belle aventure musicale.

Depuis la rentrée, nous n'avons effectué que 6 répétitions durant lesquelles nous nous sommes scindés en 2 groupes pour des questions sanitaires, et je remercie la mairie de Villorceau pour le prêt de la salle des fêtes.

Pour raison de Covid toujours, nous avons décidé de ne pas effectuer notre traditionnelle distribution de calendriers en porte à porte....conscients de l'impact financier sur notre trésorerie. Néanmoins, les personnes désirant faire un don à la société musicale sont les bienvenues, et peuvent se rapprocher d'un musicien.

Quoiqu'il en soit, nous osons espérer que les diverses manifestations pourront reprendre, et que cette année 2021 reviendra, si ce n'est tout à fait, du moins à peu près à la normale. Voulant rester optimiste, et parce qu'il est nécessaire de reprendre nos activités avec entrain et conviction en ce début d'année, nous avons programmé notre calendrier 2020 :

- commémoration du 8 Mai
- fête de la musique le 19 Juin
- fête nationale du 14 Juillet
- commémoration du 11 Novembre
- concert de Noël le 19 Décembre

Nos répétitions ont lieu tous les vendredis soir de 20h30 à 22h30, à la salle de musique de Cravant et si vous jouez d'un instrument d'harmonie, c'est avec grand plaisir que nous sommes prêts à vous accueillir.

NOUS VOUS ATTENDRONS NOMBREUX POUR VENIR NOUS ECOUTER ...

VOTRE SOUTIEN ET VOS ENCOURAGEMENTS NOUS SERONT PLUS QUE JAMAIS NECESSAIRES !!!

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://cravant-musique.e-monsite.com/>

Dans l'attente de vous rencontrer bientôt, les musiciennes et musiciens s'associent à moi pour vous souhaiter une belle année musicale 2021.

Le Président,
Thierry BELLETESTE

Les échos de la vie pastorale

La Paroisse de Cravant fait partie du Groupement Paroissial de Beaugency/Meung-surLoire. Une équipe de prêtres se relaie pour assurer une messe par mois. Le Père Alain NOUGAYREDE, arrivé parmi nous en septembre, a reçu la mission de curé modérateur du Groupement Paroissial pour alléger les charges du Père René ROUSSEAU qui a traversé l'épreuve de la Covid 19. Il vient rejoindre également les Pères Ernst JULIEN et Joël RAVETON et les diacres Jacques MOMBAZET et Jean-Marie DUBERNET.

Les messes ont lieu tous les premiers samedis de chaque mois. Une équipe paroissiale de 7 personnes se réunit 4 fois par an pour préparer les différentes étapes de l'année liturgique et pour répondre à la demande pastorale de la Paroisse. Elle collabore étroitement avec l'EAP (Equipe d'Animation Pastorale) du secteur.

Le catéchisme est proposé aux enfants de Cravant et de Villorceau le premier samedi de chaque mois. La responsable à contacter est : Ofélia DE BARROS : 06.11.62.88.93.

Le magazine inter-paroissial « le Renouveau » a été remplacée par « le Veilleur » et est distribué par 15 personnes 4 fois par an. Abondamment illustré, il permet, à travers ses différentes annonces et ses reportages, de rester en lien avec les paroisses environnantes.

La feuille « Tous frères », renouvelée tous les quinze jours, indique, entre autres renseignements, tous les horaires de messes du secteur Beaugency/Meung. Elle est affichée dans le tableau à gauche de la petite porte de l'église et à la disposition de tous, dans le cylindre sous le tableau.

Durant les mois de juillet, août et septembre, le grand portail est ouvert afin que les visiteurs puissent découvrir, derrière la grille, l'intérieur de l'église et en particulier, le retable classé du 17ème siècle.

- Contacts :

Pour un baptême, un mariage ou des obsèques, vous pouvez vous adresser au :

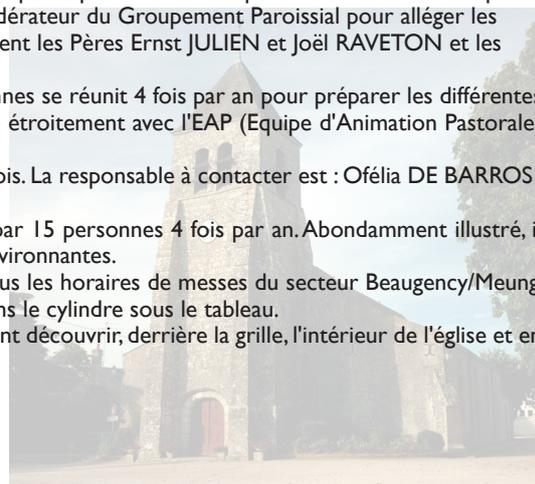
CIP (Centre Inter Paroissial) 109, rue Abbé Pesty – 45130 – BAULE

Tel. 02.38.45.28.93.

Pour tout autre renseignement concernant la Paroisse :

Odile AMARY : 06.82.40.93.81

Daniel MAILLARD : 02.38.44.18.40



Vivre l'Ecole

Le Comité des Fêtes



Sports & Loisirs

Le Club des Anciens



Ils sont tous impatients de retrouver leurs adhérents pour partager des moments conviviales et redonner de la vie à notre commune.

Ce contexte particulier est l'occasion de réfléchir à de nouvelles idées....

A très bientôt

Etat civil

Naissances 2020

Timéo LOPEZ, le 13 février

Arsène JOUIN, le 14 mai

Camille HANNON, le 7 octobre

Nino GONCALVES VITON, le 21 octobre

Maëlle FRANCO-SANCHEZ, le 22 octobre



Décès 2020

Raymond BARRET, le 17 janvier

Maurice RABIER, le 7 mars

James PERNETTE, le 15 mai

Paulette CIZEAU, le 27 mai

Fabien TREMOUILLES, le 9 août

Marie-Noëlle THORAIN, le 12 novembre



Mariages 2020



Florence LENOIR et Guillaume GOUACHE,

le 11 janvier

Domitille GASNIER et Pierre-Antoine PREVOST,

le 20 juin

Claudine MAITE et Pascal LEGROS, le 24 octobre

Souvenir lointain (Lettre de pays sélectionnée et lue par les Fous de Bassans)

A la plaine

Plaine...Ô ma plaine, je ne te reconnais pas. Où est la plaine de ma jeunesse ??

Au printemps, les champs de faux rouge, que l'on coupait à la faux pour nourrir le bétail, faisaient des taches rouges parmi les blés qui poussaient.

Puis au mois de juin, c'était le rose des sainfoins, que l'on fanait ou que l'on laissait grainer. Puis les luzernes bleues, odorantes, pleines de beaux petits papillons et que l'on entassait en meulons, avant que de les rentrer dans les granges. Puis les petites fleurs en pompons des trèfles violets et jaunes. Tout cela faisait une mosaïque qui sentait bon la nature. Maintenant, au printemps ce ne sont que des étendues jaunes de colza. Le matin, l'alouette s'élançait dans le ciel en poussant son «tire-lire» !! Les rouges-gorges, les pinsons, les mésanges, les chardonnerets faisaient leur nid dans les arbres.

Puis venait la moisson, que l'on récoltait à la faucheuse-lieuse et que l'on mettait en «trious» et ça durait un bon mois. Maintenant des machines puissantes et polluantes te débarrassent en une dizaine de jours de tes récoltes dorées. Il ne reste que les tournesols qui vont mûrir et devenir tout noir.

Autrefois, les hommes suivaient leur petit matériel tiré par les chevaux, tout en sifflant des airs de chansons et s'arrêtaient pour causer, un peu, avec le voisin sur la «tornière». Tu n'as pas vieilli, on t'a transformée, motorisée, industrialisée. De grands mâts, par endroits, s'élancent dans le ciel et soutiennent des pales qui tournent au gré du vent pour faire de l'énergie mais qui dénaturent le site. Plus d'oiseaux dans le ciel, plus d'insectes, plus de grillons, même plus de fourmis.

Plus de coquelicots, de bleuets de «jotes» ; de chardons dans les récoltes !!

Plus de petites fleurs sauvages sur les fossés tondus et traités.

Plaine...Ô ma plaine comme tu es triste !!!